

visiter un village - les gens viennent s'installer
à la campagne pour ne pas être les uns sur les
autres. L'auto s'écarter en trop de parcelles,
régime d'ameublement à non vente de terrains
commune

du conseil communal
gouverneur de ces parcelles
la nationalisation
le régime que l'empirement, le conseil
des terrains, le terrain avait un coût pour
le commune et donc ses habitants.

Comment expliquer également le choix de parcelles
652 - 653 - 654 (alors que le cas avait été
précédemment).
Pourquoi ne pas avoir plutôt intégré dans le
Carré communal les parcelles 40455, 41243, 40451,
le long de la route de Noat de Noat
règle et le même sont sur place et ont
forme un regroupement, de plus, est pas
de la zone (eau et électricité) à disposition
donc pas de frais public)

A messieurs et mesdames, les membres du conseil
municipal, qui prenez les décisions concernant
le recensement des parcelles, je vous rappelle que
parmi vous, vous êtes propriétaires de terrain
derrière votre maison, terrains que vous ne souhaitez
vendre et cetera ces terrains vous enlèveraient votre
vue, notamment.

de regret de n'avoir pas été informé avant de ce
projet de cette commune. Il s'agit



Reçu par le conseil communal
le 31 mai 2017

De Madame GAILLARD (Mme)
résidente papillonne

Site de la parcelle n° 650

Je comprends que l'intérêt de la commune soit
d'amener de futurs habitants. J'apprécierais
cependant que le choix des parcelles mises
à disposition à la vente et la construction
ne fasse également dans le respect de
habitants actuels,

La parcelle 650 bénéficie d'une vue dont
elle ne peut bénéficier avec une construction
sur la parcelle 652. Il est essentiel de tenir
compte de cela et, si vente de la parcelle 652

ne concerne, d'imposer de normes de construction
En l'occurrence, si cette vente ne concerne que
loti acquiers de cette parcelle (652) et osine
être papillonne.

J'espère que les parcelles 652 - 653 - 654 ne peuvent
être scindés qu'en 3 lots de 2000 m²
et pas de davantage. Il n'y a pas de

